

30 juil 2007 -12:41

REACTION DU MINISTRE DE GUCHT AU RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS RDCONGO.

Le rapport final du groupe d'experts sur la République démocratique du Congo a été rendu public le 18 juillet 2007 à New York.

Le rapport final du groupe d'experts sur la République démocratique du Congo a été rendu public le 18 juillet 2007 à New York.

REACTION DU MINISTRE DE GUCHT AU RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS RDCONGO. Bruxelles, le 27 juillet 2007 Le rapport final du groupe d'experts sur la République démocratique du Congo a été rendu public le 18 juillet 2007 à New York. Ce rapport a été rédigé conformément à la résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies 1533 du 12 mars 2004 et est à situer dans le cadre du régime des sanctions que les Nations- Unies ont mis sur pied contre la RDCongo. La Belgique a analysé en profondeur ce rapport. Le rapport renvoie à des activités qui ont un lien avec notre pays. Après analyse du rapport, l'ambassadeur de la Belgique auprès des Nations Unies, selon les instructions du ministre De Gucht, a adressé au président du groupe d'experts un courrier demandant de recevoir les indices fondés de l'implication éventuelle de ressortissants ou de sociétés belges dans le financement des milices et groupes armés, en particulier à l'est du Congo. "Pour la Belgique la transparence en ce qui concerne l'exploitation des richesses naturelles est une priorité," a déclaré le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht avant d'ajouter : "Je veux tout d'abord souligner l'importance que la Belgique attache au régime des sanctions et à son respect. La Belgique soutient pleinement les activités du Comité des sanctions. J'ai pris connaissance du rapport final du groupe d'experts au Comité des sanctions. Ce rapport réfère à des activités qui ont un lien avec la Belgique. Je veux être clair à ce propos : s'il y a des indices fondés que des ressortissants ou des sociétés belges se sont rendus coupables d'activités qui constituent des infractions au régime des sanctions en vigueur, je transmettrai ces informations au Parquet fédéral qui engagera l'action adaptée. C'est avec cet objectif en vue que nous avons demandé des renseignements complémentaires au responsable du groupe d'experts." "La justice belge a d'ores et déjà commencé à étudier un certain nombre de questions mentionnées dans le rapport: les enquêtes se poursuivent. Une investigation est en cours au sujet d'une tentative de vendre du pyrochlore. Le groupe d'experts a été informé oralement de cette investigation pendant une réunion officielle, en Belgique, avec mes services. Dans l'intérêt de l'enquête en cours aucune autre précision n'a pu être communiquée. Il n'appartient pas aux autorités politiques d'intervenir dans des enquêtes judiciaires en cours. Il va de soi que nous transmettrons toute information utile une fois que l'investigation sera terminée. Par ailleurs, nous transmettrons au pouvoir judiciaire pour suite à donner toute information pertinente que nous espérons obtenir du groupe d'experts", a dit le ministre. Le ministre De Gucht a ajouté que suite à sa récente visite au Rwanda et en RDC, la Belgique, aussi bien au niveau de l'UE que du Conseil de sécurité des NU, a insisté pour que la communauté internationale utilise les instruments disponibles pour arrêter le financement des groupes armés par l'exploitation illégale des richesses naturelles. D'une part, il convient de faire effectuer l'inventaire des réseaux existants par, par exemple, le groupe d'experts des Nations Unies. D'autre part la MONUC doit soutenir activement le désarmement de ces groupes armés par les forces de combat congolaises (FARDC) et agir au niveau de leur source de financement. "Si aucune solution n'est trouvée pour arrêter l'exploitation illégale des richesses du sous-sol et par suite le financement des groupes armés, les hostilités se poursuivront sans fin dans l'Est du Congo." a conclu le ministre De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be